

- " Encor pour vous, Poinct de Raguse,
- " Il est bon, crainte d'attentat, "D'en vouloir purger un Estat
- " Les gens aussi fins que vous êtes
- " Ne sont bons que, comme vous faites,
- " Pour ruiner tous les Estats.
- " Et nous, Aurillac et Venise, " Si nous plions notre valise,
- " Quelle sera notre destinée ?... Les autres Dentelles " prennent la parole tour à tour ; le désespoir les
- "gagne; jusqu'à ce qu'une vieille Broderie d'or, " pour les consoler, leur parle des vanités de ce
- " monde: " Qui les connaît mieux que moi, qui ai " habité dans les demeures des rois ? " Une grande
- "Dentelle d'Angleterre leur propose de se retirer " toutes dans un couvent. L'idée sourit peu aux den-
- " telles de Flandres ; elles consentiraient plutôt à
- " être cousues simplement au bas d'un jupon.
- "Mesdames les Broderies se résigneraient à être " employées pour l'ameublement; les plus dévotes " de la Compagnie serviront comme devants d'autels ; " celles qui qui se trouvent trop jeunes pour renon-

" cer au monde et à ses vanités iront chercher refuge " dans le magasin d'un costumier.

- "Dentelle noire d'Angleterre se cèdera à bon " compte chez un oiseleur, comme filet pour attrap-" per les bécasses; elle se croit assez propre à cet " usage. Tous les points prennent la résolution de " se retirer dans leur pays, sauf Aurillac, qui craint " d'être tranformé en tamis pour passer les fromages "d'Auvergne., dont l'odeur serait insupportable à " qui s'est habitué aux parfums du musc et de la "fleur d'oranger :
  - " Chacun, dissimulant sa rage, "Doucement ployait son bagage,
  - " Résolut d'obéir au sort.
  - " Tous allaient partir lorsque
    - " Une pauvre très malheureuse,
    - " Qu'on appelle, dit-on, la Gueuse,
- " arrive tout en colère d'un village aux environs de
- "Paris. Elle n'est pas d'illustre naissance, mais qu'on veuille bien suivre ses conseils, et "elle
- " engageait sa chaînette " qu'elle leur ferait recon-" quérir à toutes leur position dons le monde.
  - " Il nous faut venger cet affront; "Révoltons-nous, noble assemblée.
  - "Un conseil de guerre se forme :
    - " Là-dessus, le Point d'Alençon,

      - " Ayant bien appris sa leçon, " Fit une fort belle harangue,
- " Le Point de Flandres se vante à son tour d'avoir " fait, comme cravate, deux campagnes sous Mon-
- "sieur; un autre avait appris l'art de la guerre sous
- "Turenne; un troisième avait été déchiré au siège " de Dunkerque!

  - " Racontant des combats qu'ils ne virent jamais,
- "tous prétendaient avoir figuré à quelque siège ou " bataille.
  - " Qu'avons-nous à redouter ?
- " crie la dentelle d'Angleterre. C'est à savoir, pense
- " en lui-même le Point de Génes, "qui avait le corps
- " un peu gros." Tous font serment de déclarer la

- " guerre ouverte et de chasser le Parlement. Les " Dentelles s'assemblent à la foire de Saint-Germain " pour être passées en revue par le général Luxe.
- "L'appel est fait par le colonel Sotte Dépense. Les
- " Dentelles du Moresse, les Escadrons de Neige, les " Dentelles du Havre Escrues, Soies noires, Points
- "d'Espagne, etc., marchent en avant en ordre de
- " bataille pour vaincre ou mourir.
- " Mais, à la première approche de l'artillerie, la " peur les prend ; toutes tournent les talons ! Elles " passent devant un Conseil de guerre qui les con-
- " damne, les Points à être convertis en amadou " à "être transformés en papiers, les Dentelles écrues,
- "Gueuses, Passements, de fil ou de soie, à être " tordues en cordages pour les galères royales ; enfin " les Dentelles d'or et d'argent, comme principaux
- " auteurs de la sédition, seront " brûlées vives." Heureusement, elles obtinrent leur pardon et ren-
- trèrent en faveur à la Cour.

Après la mort de Mazarin, il ne fut plus question d'édits contre le luxe. Ainsi que nous l'avons vu dans notre chapitre de broderies, la richesse de costumes devint extrême sous Louis XIV, et ce prince, moins rigoriste que son prédécesseur, chercha bien plutôt à favoriser les habitudes d'élégance qu'à les entraver. Aussi, la seconde moitié du XVIIe siècle fut-elle une époque brillante pour l'art de la dentelle. On arriva à une perfection incounue jusqu'alors ; c'est d'ailleurs de là que date la réputation

encore si grande aujourd'hui, de nos points d'Alencon, de Valenciennes, de Chantilly, etc.

La dentelle, qui, de nes jours, n'entre plus guère que dans la toilette des femmes, fut au contraire, aux deux derniers siècles, l'objet d'une consommation très importante dans le costume masculin. Les rabats, qui étaient alors ce qu'est aujourd'hui la cravate et les manchettes étaient en dentelles; les habits étaient garnis par devant de jabots de même tissu. Sous Louis XV, la dentelle joua un rôle très considérable dans la lingerie des femmes, et entra dans la confection de ces fichus, dont les élégantes du XVIIIe siècle savaient si bien orner leur cou et leurs épaules.

Nous avons déjà constaté l'activité de Colbert pour la propagation des différentes industries en France. L'art de la dentelle devait également être l'objet de

ses plus grands soins.

Avec lui, Alencon et l'Auvergne produisaient déjà des dentelles estimées; mais nos fabriques ne pouvaient rivaliser avec celles de Venise et des Flandres. où les consommateurs français les plus difficiles vevaient de préférence s'approvisionner, Colbert voulut doter son pays d'une industrie égale à celle de nos voisins. Il fit venir dans différents centres des ouvrières habiles de Venise et des Flandres pour implanter chez nous leurs procédés. Le Sénat de Venise fut irrité du départ des dentellières ; il résolut de les faire rentrer de gré ou de force dans leur pays, et rendit contre les émigrées un décret, qui nous étonne aujourd'hui par la férocité de ses prescriptions, et dont voici une des principales dispositions:

"Si quelque ouvrier ou artiste transporte son art " en pays étranger, au détriment de la République, il

- " lui sera envoyé ordre de revenir; s'il n'obéit pas, " on mettra en prison ceux qui lui appartiennent de
- " plus près, afin de le déterminer à l'obéissance par " l'intérêt qu'il leur porte. S'il revient, le passé lui
- " sera pardonné, et on lui procurera un établissement